



DIMANCHE ORDINAIRE 7
19 février 2023

**"Gaudium et spes":
"Joies et espoirs"**



« Vous êtes un sanctuaire de Dieu,
et l'Esprit de Dieu habite en vous » (1Co 3,16)

Intentions : Claude Magne

Obsèques : jeudi 23, 10h, de Mme Millot Marie-Claire, église saint-Joseph

Lundi 20 février 17h Groupe Zundel

Mercredi 22 février 18h30 MESSE des CENDRES, église saint Joseph

Début de la **Semaine culturelle du diocèse** : Messe des artistes, 18h30, Notre-Dame

Jeudi 23 février 15h Préparation Journée Prière pour les femmes
18h Laudato Si' : Préparation Veillée Carême du 17 mars
20h Renaissance : « Homme et femme Il les créa »
d'après les neurosciences avec Pr René Écochard

Vendredi 24 février 14h30 Groupe Bible : étude de saint Matthieu (Mt 3,1-13)
20h Groupe Pierre d'Angle

Samedi 25 février 10h KT Primaire - Aumônerie 6è-5è

Lundi 27 février 17h Responsables des repas solidaires à saint Joseph

Jeudi 2 mars 10h Découverte de la Bibliothèque diocésaine
19h15 Équipes liturgiques : Préparation du dimanche 19 mars

15h : Peintures, tapisseries de N-D Dijon, M-Gabrielle Caffin : 03.80.65.37.89

Vendredi 3 mars 19h30 Journée Mondiale Prière avec les femmes de Taïwan :

« Votre foi m'interpelle », église st Joseph+Apéritif (salle D. Nicolas)

Vendredi 17 mars 19h30 Veillée avec Laudato Si' : vidéo, partage, prière

Dimanche 19 mars 10h30: Messe avec Mgr Hérouard (Fête st Joseph), Rencontre, Apéro

Quête pour le chauffage week-end des samedi 4 et dimanche 5 mars 2023

HORAIRE D'ACCUEIL à la Maison paroissiale (1, rue du Havre) :

MATINS 9h30-11h30 mardi, mercredi, jeudi et vendredi

APRES-MIDI : 16h-18h lundi et jeudi

MESSES SEMAINE : Mardi, mercredi, jeudi, vendredi à 18h30

chapelle Sainte Jeanne d'Arc 2è lundi avec LCE à 18h30

WEEK-END à l'église : Samedi à 18h & Dimanche à 10h30

père Denis ÉRAZMUS : erasmus-denis21@orange.fr ~ 06.08.33.28.88

paroisse.st.jo@free.fr ~ <http://paroisse.st.jo.dijon.free.fr> ~ 03.80.55.34.60



Jésus dit de « ne pas riposter au méchant » (Mt 5,39)

Pour Jésus, la perfection réside dans l'amour à vivre envers les autres, quels qu'ils soient, amis, adversaires ou ennemis. C'est la prière qui nourrit cet amour, parce que, par elle, nous nous remettons à Dieu pour qu'Il nous fortifie et nous montre le chemin. La prière et l'amour qui l'alimente, nous font grandir dans notre filiation et attestent que nous sommes filles et fils de notre Père à tous. C'est ainsi que nous devenons un « sanctuaire de Dieu » et que l'Esprit de Dieu habite et agit en nous par sa grâce et les dons qu'Il nous donne pour servir. Chacun, chacune est unique et précieux aux yeux de Dieu qui veut nous faire vivre de sa sainteté afin de la rayonner par notre témoignage de charité et dans l'accueil de tout autre.

**Présentation de l'ACAT (Action chrétienne pour l'Abolition de la Torture)
par Marie-Thérèse Baudot**

L'ACAT (Action des Chrétiens Contre la Torture) lutte depuis près de 50 ans, partout dans le monde où elle le peut, contre la torture institutionnalisée. Fondée en 1974 par deux chrétiennes "ordinaires" et déjà âgées, mais dont le cœur a été bouleversé par une conférence montrant la réalité actuelle et répandue de la torture, l'association a, par la suite, ajouté à ses buts la lutte pour l'abolition de la peine de mort dans le monde, et plus récemment le soutien aux demandeurs d'asile souvent reçus dans des conditions peu humaines, ainsi que la lutte contre les "fake news" qui déforment la réalité et divisent la société. La prière fait partie des méthodes d'action de l'ACAT.

L'œcuménisme y a été voulu dès le départ. À Dijon et alentours sont organisées chaque année au moins trois veillées de prière, souvent en union avec d'autres groupes. Vous y serez conviés. Une autre façon toute simple d'apporter son aide est "l'appel du mois". Chaque mois l'ACAT nationale propose un cas concret de victimes à aider. L'appel de Février 2023 qui vous sera proposé à la sortie de la messe, concerne l'Arabie Saoudite où Israa al-GHOMGHAM a été interpellée le 6 décembre 2015, ainsi que son mari Moussa al GHOMGHAM suite à des manifestations pacifiques. Ce n'est que le 6 août 2018 qu'ils comparaissent devant la cour pénale spécialisée où le procureur demande la peine de mort pour cinq militants, tous chiïtes, dont Israa, première femme à être condamnée pour son militantisme pacifique. Suite à une mobilisation internationale le 10 février 2021, Israa est condamnée à 8 ans de prison et Moussa à 17 ans. En 2022, pour Israa, en appel, elle écope de 5 années supplémentaires, ce qui porte à 13 ans son emprisonnement. Mais l'ACAT compte aussi beaucoup sur la prière régulière des fidèles pour les personnes torturées ou victimes de mauvais traitements, mais aussi pour les tortionnaires souvent, eux-mêmes, victimes de systèmes inhumains.

Merci de nous accueillir à saint Joseph.

Contact : Marie-Thérèse Baudot - mth.baudot@sfr.fr.

père Denis Érazmus